

tant ses Etats-Héréditaires & toute son Armée, & enfin de l'irruption du Roi de Prusse en Bohême.

Le sort déplorable du Roi de Pologne, auquel ce Prince n'a pas donné le moindre lieu, mérite assurément une compassion conforme à la gloire immortelle que la noble & ferme constance qu'il a fait éclater dans une situation aussi triste, lui ont acquise auprès de la postérité, & doit exciter, en même-tems, toutes les Puissances, sur-tout ses Alliés, à prendre une part sensible à un événement de cette nature.

Les suites funestes qui pourroient résulter de cette démarche unique & téméraire du Roi de Prusse, tant pour le repos commun de l'Europe, que pour chaque Puissance en particulier, mais spécialement pour les Pays voisins, sont si évidentes, que l'intérêt & la sûreté de chaque Souverain exigent absolument, que l'on soit sur ses gardes, & qu'en faisant cause commune avec les Puissances engagées dans un même embarras, on prenne les mesures les plus convenables non-seulement pour procurer aux Cours si injustement attaquées, la satisfaction qui leur est due, mais aussi pour prescrire au pouvoir trop étendu du Roi de Prusse, des bornes qui puissent dans la suite servir d'abri contre les insultes de ce voisin entreprenant & remuant, qui, comptant pour rien les Traités les plus solennels & les plus sacrés, n'est occupé que de ce qui peut tendre à l'agrandissement de ses Etats.

L'Impératrice, ma très-gracieuse Souveraine, envisageant l'importance d'un événement aussi fâcheux & les suites dangereuses qui en peuvent naître, & prenant à cœur le bien & les intérêts de ses Alliés, sur-tout de Sa Maj. le Roi